

Avis de constitution

SOCIETE « CAMARA AL TRANSPORT » en abrégé « AL TRANSPORT »

Siège ABIDJAN ADJAME RENAULT GRANDE GARE, Lot
23, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAMARA AL TRANSPORT » en
abrégé « AL TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES,
LOGISTIQUE ,

COMMERCERCE GENERAL ,

PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS DANS LE
DOMAINE .

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME RENAULT GRANDE GARE,
Lot 23, Ilot 7

Dirigeant(s) M CAMARA ALMANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03468 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19803/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

